

7 mai 1977 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# UN ENTRETIEN AVEC M. GISCARD D'ESTAING LE MONDE, 7 MAI 1977

QUESTION.- "MONSIEUR LE PRESIDENT, C'EST VOUS QUI AVEZ SUGGERE CETTE REUNION A LONDRES `SOMMET DE LONDRES`. POURQUOI ? REPONSE.- LES FAITS QUI SE SONT PRODUITS SUR LA SCENE INTERNATIONALE DEPUIS L'AUTOMNE 1973 `DATE` CONDUISENT A UNE REFLEXION D'ENSEMBLE, QUI N'EST PAS SEULEMENT DE TYPE CONJONCTUREL : COMMENT FAIRE POUR CORRIGER LES ECARTS DE CHANGE OU L'INSUFFISANCE DE L'ACTIVITE ? ILS JUSTIFIENT UNE REFLEXION CONCERTEE DES PRINCIPAUX PAYS INDUSTRIALISES. IL EST APPARU QU'IL Y AVAIT A LA FOIS UN PROBLEME NORD-SUD, UN NOUVEAU RAPPORT A ETABLIR ENTRE LES PAYS INDUSTRIALISES ET LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT, ET UN NOUVEAU PROBLEME DE FONCTIONNEMENT DES ECONOMIES, CARACTERISE PAR L'EXISTENCE D'UNE SITUATION DE CHOMAGE GENERALISEE DANS LES PAYS INDUSTRIALISES.

L'APPARITION PARTOUT DE PROBLEMES SECTORIELS TRES BRUTAUX - JE PRENDRAI L'EXEMPLE DES CHANTIERS NAVALS, CELUI DE LA SIDERURGIE. LE FAIT, QUI EST UN PROBLEME INTERNE AUX PAYS INDUSTRIALISES, QUE LA CROISSANCE NE REPREND QU'A UN TAUX MANIFESTEMENT MODERE ET QU'ON NE RETROUVE PAS L'EXUBERANCE ANTERIEURE, TOUT CELA MONTRE QU'IL S'EST PRODUIT DES CHANGEMENTS EN PROFONDEUR ET QU'IL FAUT LES ANALYSER, LES DIAGNOSTIQUER ET EN TIRER UN CERTAIN NOMBRE DE CONSEQUENCES. C'EST LA MON IDEE DE BASE

QUESTION.- LE TIMES `JOURNAL` DE LONDRES A BEAUCOUP CRITIQUE VOTRE REFUS DE PARTICIPER AU DINER OFFERT CE VENDREDI SOIR PAR M. CALLAGHAN. IL L'ATTRIBUE A DES RAISONS DE POLITIQUE INTERIEURE. COMMENT L'EXPLIQUEZ-VOUS VOUS-MEME ?

REPONSE.- UNE REUNION COMME CELLE-CI, QUI RASSEMBLE DES CHEFS DE GOUVERNEMENT, NE PEUT PAS PRENDRE DE DECISIONS PARCE QUE POUR LA PLUPART DES SUJETS TRAITES IL EXISTE DES MECANISMES DE DECISION, SOIT INTERNATIONAUX, COMME LE DIALOGUE NORD-SUD, LA CNUCED, SOIT EUROPEENS. ELLE DOIT SE LIMITER A UN ECHANGE\_DE\_VUES ENTRE LES CHEFS DE GOUVERNEMENT DU MEME GENRE QUE CEUX QUI SONT INTERVENUS A LA CONFERENCE FRANCO - AFRICAINE `DAKAR`, OU LORS DE LA VISITE DE M. CALLAGHAN A WASHINGTON. NOUS AVONS TOUT A FAIT ADMIS A ROME QUE SI LES SUJETS TRAITES ETAIENT DES SUJETS POUR LESQUELS IL Y AVAIT UN MANDAT COMMUNAUTAIRE, CE QUI EST LE CAS PAR EXEMPLE DE LA NEGOCIATION COMMERCIALE BILATERALE OU DU DIALOGUE NORD-SUD, LA COMMISSION DE LA COMMUNAUTE `COMMISSION EUROPEENNE` `CEE` PUISSE ETRE PRESENTE BIEN QU'ELLE N'AIT PAS AU NIVEAU DES INSTITUTIONS LE CARACTERE D'UN CHEF DE GOUVERNEMENT. MAIS LA PRESENTATION QUI A ETE DONNEE ENSUITE PAR UN CERTAIN NOMBRE DE PARTENAIRES DE L'ACCORD DE ROME A ETE VOLONTAIREMENT DEFORMEE. ON A DIT QUE LA FRANCE AVAIT ACCEPTE QUE LA REUNION AU\_LIEU DE SE DEROULER A SEPT, SE DEROULE A HUIT AVEC LA COMMUNAUTE. MAIS CE N'EST PAS DU TOUT CE QUI A ETE DECIDE A ROME. IL A ETE DIT QU'A CELLES DES SEANCES QUI AURAIENT A TRAITER DE PROBLEMES COMMUNAUTAIRES LA COMMISSION SERAIT REPRESENTEE. RIEN DE PLUS. ALORS J'ARRIVE POUR LE DEBUT DE LA CONFERENCE QUI COMMENCE LE SAMEDI MATIN, ET CETTE CONFERENCE SE TIENT A SEPT

QUESTION.- PENSEZ-VOUS QUE LES EUROPEENS, AU-COURS DE CETTE REUNION `SOMMET DE LONDRES`, ONT QUELQUE CHANCE DE MANIFESTER UNE CERTAINE CONVERGENCE DE VUES ? REPONSE.- OUI, SUR CERTAINS SUJETS,

INCONTESTABLEMENT. NOTAMMENT LE DIALOGUE NORD-SUD, PUISQUE POUR LA PREMIERE FOIS DANS CETTE AFFAIRE COMPLEXE NOUS AVONS PU REALISER A ROME UN ACCORD SUR LES DEUX POINTS QUI RESTAIENT TRES OUVERTS, C'EST-A-DIRE LA QUESTION DU PRINCIPE D'UN FONDS COMMUN POUR LES MATIERES PREMIERES ET CELLE DE L'AIDE SPECIALE AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT LES PLUS PAUVRES. NOUS NOUS SOMMES MEME MIS D'ACCORD A CE PROPOS SUR UN ORDRE DE GRANDEUR

QUESTION.- ON A POURTANT UN PEU L'IMPRESSION QUE DU COTE BRITANNIQUE L'IDEE MEME DE L'EUROPE EST QUELQUE CHOSE DE PLUS EN PLUS FLOU... REPONSE.- OUI, CELA C'EST UN PROBLEME BRITANNIQUE. VOUS POSEZ LE PROBLEME DE LA CONCEPTION BRITANNIQUE DE L'EUROPE, VOUS AVEZ EU L'OCCASION D'ENTENDRE M. CALLAGHAN A CE PROPOS, MAIS JE DIRAI QUE POUR CE QUI EST DE LA FRANCE, QUI PARTICIPE DEPUIS L'ORIGINE AUX INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES `CEE`, SUR LES DEUX POINTS QUI SONT COMMUNAUTAIRES, C'EST-A-DIRE LE DIALOGUE NORD-SUD ET LES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES, IL Y AURA UNE ATTITUDE COMMUNAUTAIRE

QUESTION.- ET C'EST UN PEU UNE DIGRESSION PAR-RAPPORT A LA REUNION, PEUT-ETRE AUREZ-VOUS L'OCCASION D'EN PARLER BILATERALEMENT DE LONDRES, - ON A UN PEU L'IMPRESSION QUE LA QUESTION DES ELECTIONS EUROPEENNES, DU COTE BRITANNIQUE, EST ENCORE COMPLETEMENT DANS LE VAGUE, ON NE SAIT PAS ENCORE DU TOUT CE QU'ON FERA, PENSEZ-VOUS QUE FINALEMENT LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE PARTICIPERA A CE QUI A ETE DECIDE ? REPONSE.- DE TOUTE FACON, CE QUI A ETE DECIDE, C'EST UN ACCORD QUI N'ENTRE EN VIGUEUR QUE SI TOUT LE MONDE L'APPLIQUE. SI DONC IL Y AVAIT UN RETARD DU FAIT DE TEL OU TEL, IL AFFECTERAIT L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF. C'EST CE QUI EST PREVU DANS L'ACCORD DE SEPTEMBRE 1976 `DATE`. DEUXIEMEMENT, COMME VOUS LE SAVEZ, LA DIFFICULTE BRITANNIQUE, C'EST UNE DIFFICULTE QUI PORTE MAINTENANT SUR LE MODE DE SCRUTIN, SUR LA LOI ELECTORALE. DANS CETTE AFFAIRE, IL Y A EU UN RENVERSEMENT DE POSITIONS : LES CONSERVATEURS VEULENT UN SCRUTIN "DECOUPE", A CIRCONSCRIPTIONS, ALORS QUE LES TRAVAILLISTES SONT POUR UN SCRUTIN PROPORTIONNEL NATIONAL. C'EST DONC UN PROBLEME DE SCRUTIN, MAIS LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE A FAIT CE QU'IL AVAIT DIT, C'EST-A-DIRE QU'IL A DEPOSE SON PROJET A TEMPS, ET IL PREVOIT QUE LA QUESTION SERA DEBATTUE SINE DIE

QUESTION.- A CE PROPOS, LE PROJET DE PROTOCOLE ADDITIONNEL DE M. DEBRE VOUS PARAIT-IL POUVOIR FAIRE L'OBJET D'UNE NEGOCIATION ? REPONSE.- JE NE TRAITERAI PAS LE FOND PARCE QUE JE CROIS QUE DANS CE PROTOCOLE ADDITIONNEL IL N'Y AURAIT RIEN D'AUTRE QUE CE QUI EST DEJA DANS LES TEXTES, PUISQUE LES POUVOIRS DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE EUROPEENNE `PARLEMENT EUROPEEN` SONT DEFINIS D'UNE FACON TRES PRECISE PAR LE TRAITE DE ROME. CES POUVOIRS NE PEUVENT ETRE MODIFIES QUE PAR UNE RENEGOCIATION DU TRAITE, QUI, ELLE-MEME, EST SOUMISE, VOUS LE SAVEZ, A LA REGLE DE L'UNANIMITE. DONC, JURIDIQUEMENT, LE PROBLEME NE SE POSE PAS. LA FRANCE N'A PAS L'INTENTION DE DEMANDER LA NEGOCIATION D'UN PROTOCOLE ADDITIONNEL

QUESTION.- NE PENSEZ-VOUS PAS QUE CELA PUISSE POSER DES PROBLEMES A L'INTERIEUR DE LA MAJORITE ? REPONSE.- IL NE FAUT PAS CONFONDRE LA MAJORITE DANS SA DIMENSION GENERALE ET LES POSITIONS INDIVIDUELLES DE TEL OU TEL DE SES MEMBRES. VOUS VOUS SOUVENEZ QU'IL Y A EU D'ABORD UN PROBLEME QUI A ETE SOULEVE, QUI A ETE CELUI DE LA CONSTITUTIONNALITE. ET ON NOUS LAISSAIT ENTENDRE QUE SI CE PROBLEME ETAIT REGLE LE RESTE POURRAIT ALLER DE SOI. LE PROBLEME DE LA CONSTITUTIONNALITE A ETE REGLE PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL, QUI A RENDU L'AVIS QUE VOUS CONNAISSEZ. IL Y A EU ENSUITE UN PROBLEME QUE LE GOUVERNEMENT AVAIT L'INTENTION DE TRAITER, QUI EST CELUI DE BIEN FAIRE SAVOIR QUE TOUTE MODIFICATION DES COMPETENCES DE

EST CELUI DE BIEN FAIRE SAVOIR QUE TOUTE MODIFICATION DES COMPETENCES DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE EUROPEENNE `PARLEMENT\_EUROPEEN` NE POURRAIT SE FAIRE QUE DANS LE RESPECT DES TEXTES, C'EST-A-DIRE, D'UNE\_PART EN OBSERVANT LA PROCEDURE DE REVISION DU TRAITE\_DE\_ROME TELLE QU'ELLE EST PREVUE PAR LE TRAITE. D'AUTRE\_PART EN EN TIRANT LES CONSEQUENCES SUR\_LE\_PLAN INTERIEUR FRANCAIS TELLES QU'ELLES RESULTENT DE L'AVIS DU CONSEIL\_CONSTITUTIONNEL, C'EST-A-DIRE, LE CAS ECHEANT, UNE MODIFICATION DE LA CONSTITUTION. ET NOUS PREVOYONS DANS NOTRE DISPOSITIF DE RAPPELER CES DEUX POINTS ESSENTIELS. JE DIS RAPPELER PARCE QUE, QUAND ON REGARDE LES TEXTES, DE TOUTE FACON, ON NE PEUT PAS AGIR AUTREMENT. MAIS IL N'Y A PAS D'INCONVENIENT A CE QUE LA LOI CONFIRME CETTE GARANTIE JURIDIQUE

QUESTION.- PENSEZ-VOUS QUE LE "SOMMET" DE LONDRES PEUT DONNER UNE CERTAINE IMPULSION A LA REPRISE DU DIALOGUE NORD-SUD ? REPONSE.- CELA VA DEPENDRE, EN TRES GRANDE PARTIE, DE LA POSITION AMERICAINE. IL Y AVAIT JUSQU'A PRESENT DEUX DIFFICULTES PRINCIPALES. A L'INTERIEUR DE L'EUROPE, CERTAINS PAYS N'ADMETTAIENT PAS DES SOLUTIONS QUI NOUS PARAISSENT INDISPENSABLES A LA CONCLUSION POLITIQUE DE CE DIALOGUE. CE PROBLEME A ETE REGLE A ROME, NOTAMMENT DU FAIT DE L'EVOLUTION DE L'ALLEMAGNE FEDERALE `RFA`. LES ETATS-UNIS, DE LEUR COTE, N'AVAIENT PAS ACCEPTE JUSQU'A PRESENT CERTAINS ELEMENTS JUGES ESSENTIELS, ET NOTAMMENT LA CREATION D'UN MECANISME FINANCIER COMMUN, D'UN FONDS COMMUN. OR JIMMY CARTER A, POUR LA PREMIERE FOIS, PARLE RECEMMENT A LA TV DE CE FONDS COMMUN, SANS FAIRE PLUS D'AILLEURS QUE MENTIONNER SON EXISTENCE. SI NOUS POUVONS NOUS ACCORDER SUR CE POINT A LONDRES, NOUS AURONS OUVERT A NOS PARTENAIRES DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT LA POSSIBILITE D'UN ACCORD LORS DE LA REUNION DE PARIS

QUESTION.- LES DEVELOPPEMENTS POLITIQUES ACTUELS EN AFRIQUE NE VOUS PARAISSENT-ILS PAS DE-NATURE A PESER SUR LA REPRISE DU DIALOGUE NORD-SUD ? REPONSE.- NON. MAIS UN PAYS COMME L'ALGERIE JOUE UN GRAND ROLE DANS CE DIALOGUE, CAR LES DERNIERS EVENEMENTS DE MAURITANIE, PAR EXEMPLE, PESENT LOURDEMENT SUR LES RELATIONS DE NOS DEUX PAYS. LEURS CONSEQUENCES N'AFECTANT QUE LES RELATIONS POLITIQUES BILATERALES `RELATIONS FRANCO - ALGERIENNES`, LA FRANCE A SOULIGNE QUE L'ENLEVEMENT SUR UN TERRITOIRE DONT LA SOUVERAINETE N'EST CONTESTEE PAR PERSONNE, PUISQUE C'EST LE TERRITOIRE MAURITANIEN RECONNU PAR LES NATIONS-UNIES `ONU`, DE RESSORTISSANTS CIVILS ETRANGERS AYANT UN CONTRAT NORMAL DE TRAVAIL EST QUELQUE CHOSE CONTRE QUOI LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ET LA FRANCE NE PEUVENT NATURELLEMENT QUE S'ELEVER

QUESTION.- UNE AFFAIRE DE CE GENRE PEUT-ELLE EVENTUELLEMENT DONNER\_LIEU A UN RECOURS AUX NATIONS-UNIES `ONU` ? REPONSE.- CETTE AFFAIRE N'EST PAS ENCORE POSEE DANS SES TERMES DEFINITIFS, PUISQU'ON NE SAIT PAS OU SONT CES RESSORTISSANTS FRANCAIS, S'ILS SONT SUR LE TERRITOIRE MAURITANIEN OU S'ILS SONT SUR LE TERRITOIRE D'UN AUTRE ETAT. C'EST EN-FONCTION DES REGLES CONSTANTES DU DROIT INTERNATIONAL QUE NOUS SERONS AMENES A POURSUIVRE L'AFFAIRE. QUESTION.- ON A L'IMPRESSION TOUT DE MEME QUE CELA VA PESER ASSEZ LOURDEMENT, PENDANT LES JOURS QUI VIENNENT, SUR LES RAPPORTS FRANCO - ALGERIENS, QUI SONT PLUTOT EN VOIE DE DETERIORATION. REPONSE.- LA FRANCE A UNE ATTITUDE CONSTANTE DANS SES RAPPORTS AVEC L'ALGERIE : ELLE EVITE TOUTE ATTITUDE OU INITIATIVE QUI SOIT CONTRAIRE AUX BONNES RELATIONS INTERNATIONALES ET, D'AUTRE\_PART, ELLE ESTIME QUE NOS RELATIONS DOIVENT SE DEVELOPPER SUR LA BASE DES INTERETS RECIPROQUES. C'EST AINSI QU'IL Y A QUELQUES JOURS UN CONTRAT A ETE SIGNE CONCERNANT LA PARTICIPATION DE LA FRANCE AU FONCTIONNEMENT DE TELLE OU TELLE INSTALLATION INDUSTRIELLE ALGERIENNE POUR L'AVANTAGE RECIPROQUE DES DEUX PARTIES

QUESTION.- VOUS NE PENSEZ PAS QU'IL PUISSE Y AVOIR UN RAPPORT ENTRE CETTE AFFAIRE ET L'AIDE FRANCAISE AU ZAIRE ? QUE CE SOIT UNE MANIERE POUR L'ALGERIE DE REPLIQUER A UN GESTE ? REPOSE.- SI L'ALGERIE AVAIT VOULU REPLIQUER, ELLE L'AURAIT FAIT PAR LES VOIES DIPLOMATIQUES HABITUELLES ET NON PAS PAR L'UTILISATION D'UN CONTENTIEUX DONT ELLE DIT ELLE-MEME QU'IL N'EST PAS LE SIEN.

QUESTION.- DANS LA MESURE OU LA FRANCE EST FORTEMENT AMIE DU MAROC, N'EST-CE PAS LA RAISON PROFONDE DE L'ATTITUDE ACTUELLE DE L'ALGERIE ? REPOSE.- ECOUTEZ, ON NE PEUT PAS A LA FOIS COMPRENDRE QUE L'ALGERIE S'EMEUE DE SE VOIR MISE EN CAUSE ET, D'AUTRE PART, INDIQUER QU'IL S'AGIRAIT D'UNE ACTION DELIBERE DE SA PART. IL FAUT CHOISIR ENTRE LES DEUX TERMES

QUESTION.- POUR EN REVENIR A LA REUNION DE LONDRES, VOUS AVEZ DIT QUE L'UN DES GRANDS SUJETS SERAIT L' ETAT ACTUEL DU MONDE INDUSTRIALISE ET DES PROBLEMES AUXQUELS IL DOIT FAIRE FACE. EST-CE QUE VOUS PENSEZ QU'AU-COURS DE CETTE REUNION ON POURRAIT FAIRE DES PROGRES VERS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE FOND, C'EST-A-DIRE PAR EXEMPLE A CELUI DE L'EMPLOI ? REPOSE.- LA RENCONTRE INTERVIENT A UN MOMENT OU IL EST CLAIR QUE L'ECONOMIE DES PAYS INDUSTRIELS POSE UN PROBLEME COMMUN ET D'UNE DIMENSION MONDIALE. IL S'AGIT DES PAYS INDUSTRIELS DE L'OUEST, MAIS JE SUIS PERSUADE QUE SI LES PAYS SOCIALISTES ETAIENT REPRESENTES, FINALEMENT, AUX MECANISMES ECONOMIQUES PRES, NOUS RETROUVERIONS LE MEME PROBLEME. JE CROIS D'ABORD QU'IL EST TRES IMPORTANT QUE NOUS ANALYSIONS CE PROBLEME ENSEMBLE. DEUXIEMEMENT QUE NOUS CONSTATIONS QU'IL Y A SUREMENT DES ACTIONS PONCTUELLES QUI PEUVENT ETRE ENTREPRISES POUR EN DIMINUER L'AMPLEUR : PAR EXEMPLE, LE FAIT QUE CHACUN DES PAYS S'EFFORCE D'ALLER DANS SON TAUX DE CROISSANCE, AUSSI LOIN QUE LES EXIGENCES DE LA LUTTE CONTRE L'INFLATION LE LUI PERMETTENT. MAIS JE CROIS QUE, MEME SI CELA EST FAIT, NOUS NOUS APERCEVRONS QU'IL RESTE UN PROBLEME RESIDUEL QUI EST LE CHANGEMENT DE STRUCTURE DES RELATIONS DES PAYS INDUSTRIALISES TENANT AU RENCHERISSEMENT DE L'ENERGIE ET DES MATIERES PREMIERES ET A L'APPARITION D'AUTRES CENTRES DE PRODUCTION DANS LE MONDE DISPOSANT DE CONDITIONS DE REMUNERATION DES TRAVAILLEURS TRES DIFFERENTES DES NOTRES

REPOSE ` C'EST UN PROBLEME QU'ON POURRAIT ABORDER SOUS SON ANGLE PROTECTIONNISTE. CE SERAIT UNE TRES GRANDE IMPRUDENCE, CAR SI ON REVEILLAIT DANS LE MONDE AUTOUR DE 1978 `DATE` LE DEMON PROTECTIONNISTE, ON COMMETTRAIT LA MEME ERREUR QUI A ETE COMMISE DANS LES ANNEES 30, C'EST-A-DIRE QU'ON ACCENTUERAIT LE PROCESSUS AU LIEU DE CONTRIBUER A LA RECHERCHE D'UN TAUX DE CROISSANCE ET D'UN TAUX D'ECHANGES PLUS ELEVES. QUESTION.- APPAREMMENT, AUCUN GOUVERNEMENT N'Y SONGE SERIEUSEMENT... REPOSE.- CERTES, C'EST DEJA IMPORTANT & C'EST LE PROGRES INTELLECTUEL DE 1930 A 1975, NON ? PAR CONTRE, CE QUI EST CERTAIN C'EST QUE LE LIBERALISME DES ECHANGES PURS, C'EST-A-DIRE LE FAIT DE NE PAS S'OCCUPER DES CONSEQUENCES DU MOUVEMENT DES ECHANGES, N'EST PAS COMPATIBLE NON PLUS AVEC CETTE SITUATION DE SOUS-EMPLOI DES CAPACITES DU POTENTIEL HUMAIN DES PAYS INDUSTRIELS. IL FAUT DONC INTRODUIRE DANS LE RAISONNEMENT SUR LES ECHANGES INTERNATIONAUX UN CERTAIN NOMBRE DE CONSIDERATIONS : LA RAPIDITE AVEC LAQUELLE PEUVENT EVOLUER LES PARTS DE MARCHES, PAR EXEMPLE, LE FAIT QUE DES INDUSTRIES DE POINTE ET DE TECHNOLOGIE AVANCEE DOIVENT POUVOIR SE DEVELOPPER EN CONCURRENCE, SANS ETRE ECRASEES PAR LES GRANDS MONOPOLES TECHNOLOGIQUES INTERNATIONAUX - CELA CONCERNE PAR EXEMPLE L'INDUSTRIE DE L'AVIATION, L'INDUSTRIE DE L'INFORMATIQUE, LA TECHNOLOGIE NUCLEAIRE - ET PUIS LE FAIT QUE LES REGLES DE CONDUITE DES ECHANGES COMMERCIAUX DOIVENT ETRE STRICTEMENT VERIFIEES, EN CE QUI CONCERNE LE NON-DETOURNEMENT DE TRAFIC,

L'UTILISATION D'UNE NATIONALITE ABUSIVE POUR BENEFICIER DE LIBERTES DE TRANSACTION, ETC. QUESTION.- TOUT CELA DEPEND, AU PREMIER CHEF, DE LA BONNE VOLONTE AMERICAINE ? REPONSE.- PAS UNIQUEMENT, NON. SI VOUS CONSIDEREZ CES PROBLEMES POUR LA FRANCE, ILS DEPENDENT EN PARTIE DE L'ATTITUDE AMERICAINE 'ETATS-UNIS', MAIS AUSSI DE SOLUTIONS QUE NOUS POUVONS ADOPTER NOUS-MEMES A L'ECHELON EUROPEEN, DANS NOS RAPPORTS AVEC DES PAYS COMME LE JAPON ET D'AUTRES

QUESTION.- MAIS PENSEZ-VOUS QU'IL Y AIT ACTUELLEMENT DES CHANCES SERIEUSES D'ABOUTIR A DES SOLUTIONS ENTRE EUROPEENS QUI N'AURAIENT PAS L'AVAIL DES AMERICAINS ? REPONSE.- IL FAUT MAINTENANT QUE L'EUROPE DEFINISSE AVEC PLUS DE SOIN SA POLITIQUE A CET EGARD. NOUS AVONS PRATIQUE UNE POLITIQUE DE TRES GRANDE OUVERTURE, LA CEE EST, EN QUELQUE SORTE, LE PREMIER PAYS COMMERCIAL DU MONDE - ET LE PAYS COMMERCIAL LE PLUS OUVERT. IL NE S'AGIT PAS DE REVENIR SUR CETTE ORIENTATION, MAIS D'ORGANISER NOTRE COMMERCE INTERNATIONAL COMME LES AUTRES GRANDES ZONES DU MONDE. IL Y A EU QUELQUES PROGRES MAIS TIMIDES, TRES EMPIRIQUES JUSQU'A PRESENT, ET DONC QUE NOUS AURONS A RETRAITER A NEUF. ET PUIS IL Y A ENSUITE LA DISCUSSION INTERNATIONALE. IL NE FAUT PAS IMAGINER UNE CONFERENCE DES PAYS INDUSTRIALISES TRAITANT CE PROBLEME A L'ECART DES AUTRES, DONNANT L'IMPRESSION QU'IL Y A LES PROBLEMES DES RICHES ET CEUX DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT. CELA FERAIT D'AILLEURS APPARAITRE DE TROP GRANDES DIVERGENCES ENTRE LES PAYS INDUSTRIALISES, CERTAINS, COMME LE CANADA, ET DANS UNE MOINDRE MESURE, LES ETATS-UNIS, ETANT ARDEMMENT "LIBRE-ECHANGISTES". JE CROIS DONC QUE LA DISCUSSION DE CES QUESTIONS RELEVE DU GATT

QUESTION.- JUGEZ-VOUS POSSIBLE D'INTRODUIRE DANS LA DISCUSSION GENERALE SUR LE NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE MONDIAL LES PAYS DE L'EST ? LE PRESIDENT.- JE CROIS QUE C'EST FONDAMENTAL DANS DEUX DOMAINES : LES ECHANGES, PUISQU'ILS SONT MAINTENANT DES PARTENAIRES IMPORTANTS ET QUE LES REGLES DE FIXATION DE PRIX DE CONCURRENCE SONT IDENTIQUES DANS LES PAYS INDUSTRIALISES DE L'OUEST ET DE L'EST, ET LE FINANCEMENT GENERAL DU DEVELOPPEMENT. A L'HEURE ACTUELLE, IL EXISTE UN DISPOSITIF OCCIDENTAL CENTRE AUTOUR DE LA BANQUE MONDIALE, DE L'AID, DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL 'FMI'. LES PAYS SOCIALISTES N'Y SONT PAS PRESENTS, A UNE OU DEUX EXCEPTIONS PRES. JE CROIS QUE L'ON NE PEUT PAS CONTINUER AINSI

QUESTION.- VOUS ALLEZ RENCONTRER A LONDRES 'SOMMET DE LONDRES' LE PRESIDENT CARTER ET VOUS ALLEZ CERTAINEMENT PARLER AVEC LUI ET VOS COLLEGUES D'UN CERTAIN NOMBRE DES INITIATIVES QU'A PRISES LA NOUVELLE ADMINISTRATION AMERICAINE ET NOTAMMENT, JE PENSE DE SON PROGRAMME NUCLEAIRE, PEUT-ETRE ENSUITE DU PROGRAMME DE L'ENERGIE ET PEUT-ETRE AUSSI DE LA QUESTION DES DROITS DE L'HOMME ? REPONSE.- SUR LE PROGRAMME DE L'ENERGIE J'AI ECRIT AU PRESIDENT CARTER TRES VITE APRES SA PRISE DE FONCTIONS POUR ATTIRER SON ATTENTION SUR LE FAIT QUE L'ABSENCE D'UNE POLITIQUE ACTIVE DE L'ENERGIE AUX ETATS-UNIS RUINAIT NOS PROPRES EFFORTS CONCERNANT LE RETOUR A UNE SITUATION PLUS EQUILIBREE DU MARCHE DE L'ENERGIE. VOUS CONNAISSEZ LES CHIFFRES DE LA CROISSANCE DES IMPORTATIONS DE PETROLE AUX ETATS-UNIS. CELLE-CI EST SI IMPORTANTE QUE, SUR-LE-PLAN DE L'EQUILIBRE GENERAL DES ECHANGES PETROLIERS, NOTRE PROPRE EFFORT DE RESTRICTION DE LA CONSOMMATION EST BIEN PLUS QU'ANNULE PAR LE DEVELOPPEMENT DES IMPORTATIONS AMERICAINES. J'AI RECU UNE REPONSE DU PRESIDENT CARTER AU MOIS DE MARS '1977' DATE, DANS LAQUELLE IL M'INDIQUAIT QU'EN EFFET IL PARTAGEAIT CETTE ANALYSE ET QU'IL PREPARAIT UN PROGRAMME D'ENSEMBLE. NOUS N'ALLONS PAS DISCUTER SON PROGRAMME, D'AUTANT PLUS QU'IL VA MAINTENANT PASSER PAR LE CRIBLE DE TOUTES LES INSTANCES COMPETENTES, ET NOTAMMENT DU CONGRES

LE CRIBLE DE TOUTES LES INSTANCES COMPETENTES, ET NOTAMMENT DU CONGRES, MAIS LE FAIT QU'IL Y AIT LA VOLONTE D'UN PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SOURCES NOUVELLES D'ENERGIE, D'UNE\_PART, ET DE FREINAGE DE LA CONSOMMATION D'AUTRE\_PART, PAR TOUTES SORTES DE MOYENS, RENCONTRE NOTRE PREOCCUPATION. NOUS NOUS FELICITONS DE CET EFFORT. ET JE DIRAI QU'A L'HEURE ACTUELLE IL Y A DEUX PAYS QUI ONT UNE POLITIQUE ACTIVE DE L'ENERGIE, CHACUN A SA MANIERE, CE SONT LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE

REPOSE LE DEUXIEME POINT, C'EST L'AFFAIRE NUCLEAIRE, OU PLUS EXACTEMENT L'AFFAIRE DE LA PROLIFERATION. LA, JE SAIS QU'IL Y A UN GROS PROBLEME DE L'INFORMATION DU MILIEU POLITIQUE ET INTELLECTUEL FRANCAIS, SUR LA REALITE DE LA POLITIQUE NUCLEAIRE FRANCAISE, JE L'AI OBSERVE D'AILLEURS PAR LES REACTIONS DANS LES JOURNAUX QUI PORTENT UN JUGEMENT SUR TELLE OU TELLE DE NOS DECISIONS PONCTUELLES. JE ME SUIS APERCU QU'IL N'Y AVAIT PAS DANS NOS INSTANCES GOUVERNEMENTALES D'INSTRUMENT APPROPRIE ET QUE JUSQU'A L'ETE DERNIER LES DECISIONS ETAIENT PRISES D'UNE FACON QUI N'ETAIT PAS SYNTHETIQUE. NOUS N'AVONS PAS D'ORGANISME CENTRAL DE DELIBERATION. NOUS AVONS DEFINI EN DEUX TEMPS NOTRE POSITION, EN SEPTEMBRE - OCTOBRE ET EN DECEMBRE 1976 ET IL FAUT QUE VOUS EN VOYIEZ BIEN LES LIGNES. NOTRE POSITION REPOSE SUR TROIS ORIENTATIONS : 1) LA FRANCE A UNE POLITIQUE NATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE QU'ELLE A DECIDEE ELLE-MEME, ELLE CONTINUERA A GARDER LA MAITRISE DE SA POLITIQUE NUCLEAIRE 2) LES BESOINS MONDIAUX EN ENERGIE SONT TELS QU'UN GRAND NOMBRE DE PAYS VONT ETRE AMENES A SE Doter D'ENERGIE ELECTRIQUE D'ORIGINE NUCLEAIRE, C'EST UN BESOIN LEGITIME DE LEUR PART 3) LA MANIERE DONT VA SE DEVELOPPER L'USAGE ENERGETIQUE DE L'INDUSTRIE ATOMIQUE DOIT ETRE TELLE QU'ELLE EVITE AU MAXIMUM LA PROLIFERATION NUCLEAIRE, QUE LA FRANCE RESSENT COMME ETANT UN DES FLEAUX DE CE TEMPS. LA POLITIQUE DES ETATS-UNIS CONSISTE A D'ABORD INDIQUER CE QU'ILS VONT FAIRE. CE QUI N'EST PAS CLAIR, C'EST S'ILS L'INDIQUENT POUR EUX-MEMES OU POUR LE MONDE. ILS INDIQUENT PAR EXEMPLE QU'ILS VONT INTERROMPRE LA CONSTRUCTION D'USINES DE RETRAITEMENT, ET LES PROGRES DE LEURS SURREGENERATEURS. CELA VEUT-IL DIRE QU'ILS S'ATTENDENT A CE QUE D'AUTRES PAYS ADOPTENT LA MEME LIGNE, OU BIEN EST-CE UNE CONTRIBUTION QU'ILS APPORTENT, NATIONALEMENT, A L'EFFORT MONDIAL DE NON-PROLIFERATION ? C'EST UN POINT A ECLAIRCIR

REPOSE SUR CHACUNE DE CES QUESTIONS, LA FRANCE A DES VUES PRECISES. EN CE QUI CONCERNE LE RETRAITEMENT, VOUS SAVEZ QUE NOUS DISPOSONS D'UN OUTIL INDUSTRIEL DE RETRAITEMENT, ET, POUR UNE NATION COMME LA FRANCE ET POUR LES PAYS AVEC LESQUELS NOUS TRAVAILLONS, NOTRE RETRAITEMENT N'EST EN RIEN PROLIFERANT, PUISQUE NOUS SOMMES DEJA UNE PUISSANCE NUCLEAIRE. NOUS AVONS L'INTENTION DE POURSUIVRE NOTRE RETRAITEMENT. NOUS NE VOYONS PAS D'AILLEURS COMMENT IL EST POSSIBLE A QUELQUE GROUPE DE PAYS QUE CE SOIT DANS L'AVENIR DE TRAITER LE PROBLEME DES DECHETS NUCLEAIRES SANS RETRAITEMENT. L'AVANTAGE DU RETRAITEMENT, C'EST QUE L'ON REDUIT A LA FOIS LA DIMENSION ET LE DANGER DES RESIDUS NUCLEAIRES. CE QUI FAIT QUE L'IDEE QUE POUR DES ZONES DU MONDE OU IL Y AURA DES RESIDUS NUCLEAIRES ACTIFS ET OU IL N'Y AURAIT PAS DE RETRAITEMENT, NOUS NE VOYONS PAS COMMENT, MATERIELLEMENT, CELA EST POSSIBLE

REPOSE ENERGIE NUCLEAIRE QUANT AUX SURREGENERATEURS, ILS ONT POUR CONSEQUENCE NON PAS, COMME ON LE CROIT, DE REFABRIQUER DE LA MATIERE COMBUSTIBLE, PARCE QUE CE SERAIT UNE SORTE DE MOUVEMENT PERPETUEL, MAIS DE PERMETTRE L'UTILISATION COMPLETE DE TOUT L'URANIUM QUI FIGURE DANS L'URANIUM NATUREL. PAR-RAPPORT AUX USAGES CLASSIQUES, ON MULTIPLIE PAR CINQUANTE ENVIRON L'ENERGIE QU'ON PEUT TIRER D'UNE MEME QUANTITE D'URANIUM NATUREL. OR LE PROBLEME DE L'APPROVISIONNEMENT DU MONDE EN URANIUM

NATUREL EST UN PROBLEME QUI VA SE POSER TRES VITE, PRATIQUEMENT A-PARTIR DES ANNEES 85 - 90 ` 1985 ` 1990`. PEUT-ON RENONCER A PRIORI A L'USAGE DE TECHNIQUES QUI MULTIPLIENT PAR CINQUANTE LE POTENTIEL ENERGETIQUE DONT ON DISPOSE ? CE N'EST PAS UNE DECISION QU'ON PEUT PRENDRE SANS EN AVOIR APPRECIE TOUTES LES CONSEQUENCES, ET POUR UN PAYS COMME LA FRANCE, QUI A DES QUANTITES LIMITEES D'URANIUM NATUREL ET QUI DEPENDRA DONC DE SES APPROVISIONNEMENTS EXTERIEURS, IL VA DE SOI QUE NOUS AVONS L'INTENTION DE POURSUIVRE NOTRE TECHNIQUE DE SURREGENERATEURS

` REPONSE ` EST-CE QUE DES DECISIONS DE CE GENRE PERMETTENT DE PRENDRE EN CONSIDERATION, MIEUX QUE CELA N'A ETE FAIT DANS LE PASSE, LES DANGERS DE PROLIFERATION ? JE REPONDRAI OUI, ET PAR CE QUE J'APPELERAI L'APPROCHE POSITIVE, QUI CONSISTE A REGARDER QUELLES SONT LES TECHNIQUES, QUELLES SONT LES SECURITES DE TOUTE ESPECE QUI PERMETTENT DE REpondre AUX BESOINS D'EQUIPEMENT EN ELECTRICITE NUCLEAIRE TOUT EN REDUISANT OU SUPPRIMANT LES RISQUES DE PROLIFERATION. UN EXEMPLE, QUE NOUS VENONS D'ANNONCER, CONCERNANT L'ENRICHISSEMENT : CELUI-CI, COMME VOUS LE SAVEZ, PRODUIT UNE CERTAINE QUANTITE SOIT DE PLUTONIUM, SOIT D'URANIUM TRES ENRICHI, SUSCEPTIBLE D'USAGE MILITAIRE. DANS LA TECHNIQUE QUI A ETE UTILISEE PAR LA FRANCE - ET D'AILLEURS D'AUTRES PAYS FONT DES RECHERCHES COMPARABLES - ON PEUT ABOUTIR A PRODUIRE DE L'URANIUM SUFFISAMMENT ENRICHI POUR LA FABRICATION DE L'ELECTRICITE DANS LES CENTRALES, QUI SOIT PRATIQUEMENT INUTILISABLE POUR LES APPLICATIONS SUPPOSANT L'ENRICHISSEMENT SUPERIEUR, C'EST-A-DIRE L'UTILISATION MILITAIRE. DE MEME DANS L'AFFAIRE DU RETRAITEMENT, IL EST SANS DOUTE POSSIBLE DE DEFINIR DES TYPES D'OPERATION DE RETRAITEMENT, OU EN TOUT CAS DES OPERATIONS FAITES APRES RETRAITEMENT, QUI RENDENT LE PLUTONIUM RESULTANT DE CE RETRAITEMENT INUTILISABLE. ON FERAIT AINSI DISPARAITRE LES RISQUES TELS QUE LE VOL D'ARMES NUCLEAIRES PAR DES GROUPES TERRORISTES OU LEUR FABRICATION PAR DE PETITS GROUPES. IL EXISTE DES TECHNIQUES QUI RENDENT LE PLUTONIUM INAPTE A CE TYPE D'USAGES. DONC PLUTOT QUE DE SE PRONONCER SUR DES INTERDICTIONS GLOBALES CONTREDITES PAR LES NECESSITES ECONOMIQUES PROBABLES DE L'EPOQUE, ET DONC TOURNEES SOUS L'EFFET DE CES MEMES NECESSITES, ON PEUT RECHERCHER UNE APPROCHE POSITIVE DESTINEE A DEFINIR DES TECHNIQUES QUI ATTENUENT OU FONT DISPARAITRE LES RISQUES DE PROLIFERATION NUCLEAIRE

QUESTION.- ET LA-DESSUS LES ETATS-UNIS ONT PRIS UNE POSITION TRES FERME ?

` ENERGIE NUCLEAIRE ` REPONSE.- CE N'EST PAS CLAIR : ILS ONT PRIS UNE POSITION TRES FERME EN CE QUI LES CONCERNE. ILS N'ONT PAS INDIQUE JUSQU'A PRESENT QUELLE ALLAIT ETRE LEUR ATTITUDE PAR-RAPPORT AUX DISPOSITIONS INTERNATIONALES EXISTANTES

QUESTION.- L'UNION SOVIETIQUE ` URSS ` SE MANIFESTE-T-ELLE BEAUCOUP DANS LE DOMAINE DE LA NON-PROLIFERATION ? REPONSE.- ELLE S'EST BEAUCOUP MANIFESTEE JUSQU'ICI ET ELLE A PARTICIPE VOUS LE SAVEZ, AUX TRAVAUX DE CE QU'ON APPELLE LE GROUPE DE LONDRES. DEPUIS LA DECLARATION RECENTE DU PRESIDENT CARTER, NOUS N'AVONS PAS EU CONNAISSANCE DE REACTIONS SOVIETIQUES SUR LES PROBLEMES NUCLEAIRES

QUESTION.- POUR EN VENIR AU TROISIEME POINT DES PRISES DE POSITION DE M. CARTER, LA QUESTION DES DROITS DE L'HOMME, QUE VOUS AVEZ DEJA TRAITEE DANS VOTRE INTERVIEW A LA TELEVISION, JE PENSE QU'ELLE SERA AUSSI DEBATTUE A LONDRES ` SOMMET DE LONDRES ` ? REPONSE.- JE N'EN SAIS RIEN. EN TOUT CAS, ELLE EST MOINS EVOQUEE QU'ELLE NE L'ETAIT IL Y A QUELQUES SEMAINES, ET VOUS AVEZ VU QUE LES ETATS-UNIS - EN LA PERSONNE DE LEUR SECRETAIRE\_D\_ETAT ` CYRUS VANCE ` - AVAIENT PRIS UNE POSITION BEAUCOUP PLUS NUANCEE. JE CROIS QUE DANS

L'AFFAIRE DES DROITS DE L'HOMME IL Y A DEUX CHOSES : IL Y A D'ABORD UNE AFFIRMATION DU PRINCIPE, A LAQUELLE NOUS SOUSCRIVONS ENTIEREMENT, CELA VA DE SOI. IL Y A D'AUTRE\_PART LA RECHERCHE DE L'ATTITUDE QUI ABOUTIT AUX MEILLEURS RESULTATS CONCERNANT LES DROITS DE L'HOMME SANS BLOQUER L'EVOLUTION SOUHAITABLE DES RELATIONS INTERNATIONALES, ET NOUS SOMMES PRETS A REFLECHIR A CETTE ATTITUDE

QUESTION.- PARLERA-T-ON A LONDRES DES NEGOCIATIONS SUR LES ARMEMENTS ?

REPONSE.- JE NE LE PENSE PAS. EN TOUT CAS, LE "SOMMET" N'EST PAS UNE INSTANCE QUALIFIEE POUR LE FAIRE. TOUT ACCORD SUPPOSE LA PARTICIPATION ACTIVE DE L'UNION SOVIETIQUE `URSS`. ON PEUT PEUT-ETRE A LA RIGUEUR AVOIR UNE CONVERSATION EXPLORATOIRE ENTRE PAYS OCCIDENTAUX, MAIS UNE TELLE DISCUSSION NE PEUT QUE PREPARER UNE REUNION AVEC LES SOVIETIQUES

QUESTION.- NE PENSEZ-VOUS PAS QUE TOT OU TARD LES PAYS NUCLEAIRES EUROPEENS SERONT IMPLIQUES DANS LA NEGOCIATION SUR LES ARMEMENTS ?

REPONSE.- NON. QUESTION.- VOUS PENSEZ QUE LA QUESTION DU SS-X SOVIETIQUE `URSS` N'IMPLIQUERA PAS QUE L'ON PARLE EGALEMENT DES ARMES NUCLEAIRES EUROPEENNES ? REPONSE.- VOUS VOULEZ DIRE QU'ON EN PARLE COMMENT ?

QUESTION.- EH BIEN ! PARCE QUE LES SOVIETIQUES POURRONT DIRE, SI LES AMERICAINS `ETATS-UNIS` ABORDENT LA DISCUSSION DU SS-X - QUI EST UNE ARME QUI APRES TOUT NOUS TIEN EN OTAGE, - OUI, NOUS VOULONS BIEN EN PARLER, MAIS A LA CONDITION QUE, DU COTE OCCIDENTAL, ON PRENNE AUSSI EN-COMPTE LES ARMES FRANCAISES ET BRITANNIQUES `GRANDE-BRETAGNE`, CE QU'ILS AVAIENT D'AILLEURS RECLAME UN MOMENT. JE CROIS QUE M. FORD AVAIT OBTENU QU'ON N'EN PARLE PLUS, MAIS LA QUESTION PEUT REVENIR. REPONSE.- LA QUESTION PEUT REVENIR. EN TOUT CAS NOTRE POSITION SERA ABSOLUMENT LA MEME

QUESTION.- CELA NOUS AMENE AUX RAPPORTS AVEC L'UNION SOVIETIQUE. LA VISITE DE M. BREJNEV EN FRANCE EST MAINTENANT UNE CERTITUDE. REPONSE.- UNE CERTITUDE. NOUS SOMMES EN-TRAIN D'EN PRECISER LES MODALITES, CE SERA DANS LA DEUXIEME QUINZAINE DE JUIN. C'EST UNE VISITE QUI SE SITUE A UN MOMENT TRES IMPORTANT, A LA FOIS EN-RAISON DES SUJETS QUE NOUS VENONS D'EVOQUER (PROLIFERATION, POLITIQUE DE LA DETENTE) ET AVANT LES ECHEANCES CONSIDEREES COMME IMPORTANTES PUISQU'IL Y AURA LA CONFERENCE DE BELGRADE, QUI SE DEROULERA QUELQUES SEMAINES PLUS TARD. LA VISITE DE M. BREJNEV SERA L'OCCASION POUR LA FRANCE ET L'UNION SOVIETIQUE DE SIGNER UN CERTAIN NOMBRE DE TEXTES QUI VONT FAIRE L'OBJET D'UN TEMPS DE PREPARATION PUISQUE M. DE GUIRINGAUD IRA SUR\_PLACE A MOSCOU AU DEBUT DE JUIN POUR EN ACTIVER LA PREPARATION.

QUESTION.- DES TEXTES QUI CONCERNENT ESSENTIELLEMENT LA COOPERATION ?

REPONSE.- ALORS LA COOPERATION POLITIQUE ET ECONOMIQUE. QUESTION.- PAR UN DEVELOPPEMENT DE... REPONSE.- C'EST CA. QUESTION.- JE VOUS EN DEMANDE TROP. REPONSE.- OUI

QUESTION.- ET EN CE QUI CONCERNE LA CONFERENCE DE BELGRADE `CSCE` QU'EST-CE QUE VOUS EN ATTENDEZ ? REPONSE.- NOTRE ATTITUDE A LA CONFERENCE DE BELGRADE SERA UNE ATTITUDE, NOUS L'AVONS DIT, QUI NE SERA NI AGGRESSIVE NI COMPLAISANTE. JE CROIS QUE LA PORTEE DE L'ACCORD D'HELSINKI A ETE SOUS-ESTIMEE AU MOMENT DE SA SIGNATURE. IL A ETE ACCUEILLI AVEC DERISION PAR LES MILIEUX OCCIDENTAUX. OR JE L'AI RELU RECEMMENT D'UN BOUT A L'AUTRE ET ON A MIS DANS L'ACCORD D'HELSINKI UNE DYNAMIQUE DE LA DETENTE QUI MARQUE UN CHANGEMENT CONSIDERABLE PAR-RAPPORT A TOUT CE QUI ETAIT EXPRIME JUSQUE-LA. SOUVENT ON DIT QUE C'ETAIT UNE AFFIRMATION ET QUE RIEN N'A SUIVI, CE N'EST PAS EXACT. IL Y A TOUT DE MEME UN CERTAIN NOMBRE DE CHOSES QUI ONT ETE DECIDEES ET QUI SANS DOUTE NE L'AURAIENT PAS ETE DE LA MEME MANIERE S'IL N'Y AVAIT PAS EU CET ACCORD. JE PENSE PAR EXEMPLE, A L'ACCORD GERMANO - POLONAIS, QUI EST UN ACCORD TRES IMPORTANT SUR LE RETOUR D'UN CERTAIN NOMBRE DE POLONAIS

UN ACCORD TRES IMPORTANT SUR LE RETOUR D'UN CERTAIN NOMBRE DE POLONAIS D'ORIGINE ALLEMANDE. QUAND ON REGARDE LE TEXTE DE CET ACCORD D'HELSINKI, IL DEFINIT DES PRINCIPES AUXQUELS LES ETATS DOIVENT SE CONFORMER, ET DE FACON SOUVENT DETAILLEE. IL N'INDIQUE PAS QUE CHAQUE ETAT DOIT SE SUBSTITUER A TEL AUTRE POUR EN OBTENIR L'APPLICATION SUR LE TERRITOIRE DE CET AUTRE ETAT. DONC CE N'EST PAS CE QUE NOUS DEVONS FAIRE. MAIS, PAR CONTRE, NOUS DEVONS RELEVER S'IL Y A APPLICATION OU NON DE L'ACCORD D'HELSINKI OU, S'IL N'Y A PAS APPLICATION, INVITER LES PAYS EN\_ QUESTION A SE CONFORMER AUX ENGAGEMENTS QU'ILS ONT EUX-MEMES SOUSCRITS. JE VOUS RAPPELLE QU'IL NE S'AGIT PAS UNIQUEMENT DE LA "TROISIEME CORBEILLE". IL Y A EU D'AUTRES CHOSES QUI ONT FONCTIONNE DONT LA PORTEE N'A PAS ETE CONSIDERABLE, COMME LA NOTIFICATION DES MANOEUVRES MILITAIRES, MAIS ENFIN QUI ONT FONCTIONNE

QUESTION.- ENCORE UN MOT DES GRANDS PROBLEMES DE POLITIQUE INTERNATIONALE : VOUS ETES SATISFAIT DE LA VISITE DE M. PHAM VAN DONG ? REPONSE.- OUI, CETTE VISITE ETAIT A LA FOIS IMPORTANTE, ET COMPTE\_TENU DE L'HISTOIRE DE NOS RELATIONS ET PLUS ENCORE DE CE QU'A ETE LE CONFLIT VIETNAMIEN POUR LES VIETNAMIENS, TRES PROFONDEMENT RESSENTIE DE\_PART\_ET\_D\_AUTRE. ET D'ABORD, LA PERSONNALITE DE PHAM VAN DONG A CERTAINEMENT JOUE UN ROLE DETERMINANT DANS LE SUCCES DE CES CONVERSATIONS, ET D'AUTRE\_PART, NOUS AVONS PU FONDER LES RELATIONS A VENIR DU VIETNAM ET DE LA FRANCE SUR LA COMPREHENSION RECIPROQUE ET UNE ANALYSE TOUT A FAIT OBJECTIVE ET TRES CONVERGENTE DE CE QUE NOUS POUVIONS REPRESENTER LES UNS POUR LES AUTRES

QUESTION.- LA PRESSE ETRANGERE INSISTE BEAUCOUP CES JOURS-CI SUR LA FAIBLESSE DE LA POSITION DE LA FRANCE ET DE VOTRE POSITION PERSONNELLE... REPONSE.- EN REALITE, PRATIQUEMENT, TOUS LES PAYS PARTICIPANTS A LA REUNION DE LONDRES `SOMMET DE LONDRES` A LA SEULE EXCEPTION DES ETATS-UNIS, SONT EN POSITION DE FAIBLESSE

QUESTION.- ENFIN, IL Y A UNE CONVERGENCE D'ARTICLES DANS LES JOURNAUX ANGLO-SAXONS... REPONSE.- JE CONSIDERE QUE LA SITUATION FRANCAISE SUR-LE-PLAN EXTERIEUR EST PLUS ASSUREE QU'ELLE NE L'ETAIT PAR EXEMPLE, L'AN DERNIER A LA MEME EPOQUE & DE TOUTE FACON LA SITUATION FRANCAISE A TOUJOURS ETE TRAITEE COMME VOUS LE SAVEZ, DE FACON TRES CRITIQUE, PAR UNE PARTIE DE LA PRESSE INTERNATIONALE, QUI N'APPRECIE PAS L'INDEPENDANCE DE CERTAINES POSITIONS FRANCAISES. D'AUTRE\_PART, L'ENSEMBLE DES PAYS EUROPEENS A L'HEURE ACTUELLE CONNAIT, SUR-LE-PLAN INTERIEUR, DES SITUATIONS POLITIQUES D'EQUILIBRE FRAGILE, PUISQU'ON PEUT NOTER QUE POUR TOUS LES PAYS EUROPEENS EN\_CAUSE, LES GOUVERNEMENTS EN\_PLACE SONT PRATIQUEMENT DES GOUVERNEMENTS QUI APPARAISSENT COMME MINORITAIRES DANS LES SONDAGES

QUESTION.- LA BELGIQUE FAIT EXCEPTION... REPONSE.- PARCE QU'IL VIENT D'Y AVOIR DES ELECTIONS & C'EST TOUJOURS LA MEME CHOSE. PAR CONTRE, LA SITUATION EXTERNE DE LA FRANCE EST BEAUCOUP PLUS ASSUREE EN 1977 QU'EN 1976 `DATE`. JE VOUS RAPPELLE QU'EN 1976 NOUS ETIONS DANS UNE PERIODE DE DEPRECIATION ASSEZ RAPIDE DU FRANC `MONNAIE`. NOUS ABORDIONS UNE PERIODE D'ACCROISSEMENT TRES RAPIDE DE NOTRE DEFICIT EXTERIEUR. NOUS SOMMES A PRESENT DANS LA SITUATION INVERSE. LA POSITION DU FRANC CES DERNIERS JOURS A ETE TOUT A FAIT STABLE ET LE DEFICIT DU COMMERCE EXTERIEUR A ETE TRES SENSIBLEMENT REDUIT. DONC SUR-LE-PLAN TECHNIQUE, EN CE QUI CONCERNE LE BESOIN QUE LA FRANCE AURAIT DES AUTRES, NOUS SOMMES AU CONTRAIRE DANS UNE SITUATION QUI NOUS PERMET D'AGIR. LE PROBLEME ESSENTIEL EST DE RECREER A L'INTERIEUR UN CLIMAT D'ASSENTIMENT POLITIQUE. JE CONSTATE COMME VOUS, EN LISANT LA PRESSE INTERNATIONALE, QUEL ECHO Y TROUVENT LES DIVISIONS DE LA MAJORITE. ET JE SOUHAITERAIS QUE DANS LES RANGS DE CELLE-CI ON PRENNE MIEUX

... EN CONSCIENCE DES CONSEQUENCES QUI EN RESULTENT DU POINT\_DE\_VUE DE L'INTERET NATIONAL